

Cher Monsieur,

Voici les réponses que je peux apporter pour l'heure à votre interrogation sur ce projet. D'une façon générale il nous apparaît comme extrêmement louable et correspond fortement à notre ferme intention de re-naturer et reverdir la ville.

1) La ville de Montpellier est-elle prête à réaffirmer son attachement indéfectible à la réalisation de ce projet de cheminement?

Une fois élue je veillerai en effet à ce que ce projet soit poursuivi, en tant qu'il constituerait un moyen de relier le centre historique aux zones naturelles tout en mettant en valeur un patrimoine historique évident.

2) La ville de Montpellier est-elle prête à apporter une aide aux bénévoles agissant sur le terrain pour l'avancement du projet et, si oui, sous quelle forme?

Nous soutiendrons les associations qui pourront contribuer à verdier et faire respirer notre ville, ce à quoi votre projet semble pleinement correspondre.

3) La ville de Montpellier est-elle prête à intervenir directement sur les points suivants:

• *Travaux de mise en sécurité de certains passages jugés dangereux (pose de garde-corps, franchissements de thalwegs, etc), matérialisation de la limite de l'emprise afin de protéger les propriétés riveraines?*

Nous étudierons l'ensemble des actions à mener pour parvenir à offrir un nouveau parcours praticable aux promeneurs et à en faire une opportunité de loisirs au contact de la nature.

• *Intervention auprès de riverains ayant « privatisé » les emprises de l'ouvrage pour exiger qu'ils les restituent à la ville propriétaire, afin d'assurer le libre passage du public?*

Nous soutiendrons les efforts, propositions et négociations à conduire, pour réunir ce patrimoine historique et le rendre accessibles aux promeneurs.

4) Finalisation des travaux d'aménagement du cheminement, afin d'en assurer la pérennisation (signalétique, etc.) ?

Comme indiqué ci-dessus nous veillerons à ce que l'étude et le soutien à ce projet soit poursuivi et amplifié.

Avec mes salutations respectueuses,

Pour la liste Choisir l'Ecologie pour Montpellier,
Coralie Mantion